

François Lacasse, *Mythes, savoirs et décisions publiques*, Paris,  
Presses Universitaires de France, 1995

Gérard Bélanger

Volume 72, numéro 2, juin 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602203ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602203ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bélanger, G. (1996). Compte rendu de [François Lacasse, *Mythes, savoirs et décisions publiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995]. *L'Actualité économique*, 72(2), 215–216. <https://doi.org/10.7202/602203ar>

## *Compte rendu*

FRANÇOIS LACASSE

### **Mythes, savoirs et décisions publiques**

Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

L'objet de ce livre est bien résumé par la publicité qui l'entoure : « Il démonte la mécanique des grandes administrations face aux savoirs des sciences sociales, essentiellement de l'économique. Il montre en action comment et pourquoi des technocrates, vraiment experts, honnêtes sans être angéliques, produisent au bureau des analyses, des formulations de politiques qu'ils ridiculisent au café, signent des argumentaires qu'un étudiant médiocre rougirait de présenter ».

Ce livre se présente comme un long essai par un économiste de formation avec une carrière principalement dans les administrations publiques sur le rôle de l'information dans les décisions en offrant six récits de décisions fédérales canadiennes et de leurs relations aux savoirs.

Les économistes recourent peu à l'essai comme forme d'expression. Ce livre de deux cent soixante-dix pages n'inclut aucun tableau statistique, aucune équation ou régression et ne recourt pas à l'approche de la statique comparée. Le modèle qu'il propose est d'ordre descriptif qui caractérise davantage les écrits de sociologues et de politicologues. Il n'est donc pas aberrant que ce livre soit publié dans une collection intitulée Sociologies. Le texte qui emploie souvent des expressions imagées et extrêmes se lit rapidement comme un roman.

La formation initiale en science économique de l'auteur transparait dans le biais favorable accordé aux mécanismes de concurrence ou d'ouverture des systèmes. Toutefois, comme il a peu oeuvré dans un département d'économique, il oublie de tenir compte de l'évolution de la discipline durant les dernières décennies. Le surdéveloppement du formalisme permet de rationaliser les politiques les plus saugrenues par un modèle imaginatif avec les contraintes appropriées. Un choix judicieux des experts suffit à minimiser l'opposition au mythe et à le justifier. L'auteur effleure ce point au chapitre des tentatives de réformes des régimes de retraite vers la fin des années soixante-dix.

La théorie de l'information du livre s'appuie sur les concepts de mythes et de savoirs. Les mythes sont définis comme « des représentations de liens de causalité entre une action gouvernementale et ses effets ; représentations qui contredisent les savoirs validés et pertinents ». Les savoirs sont « ceux considérés comme présentement acquis par l'ensemble des praticiens de la discipline

concernée » (p. 20). Cette dichotomie décrit mal la réalité qui se présente plutôt comme un continuum. Où sont les savoirs en science économique ? Dans le domaine de la stabilisation macroéconomique, les enseignements que j'ai reçus au début des années soixante sont depuis nombre d'années considérés comme inappropriés. Les consensus chez les économistes demeurent rares et peu durables. C'est bien le cas en matière de développement régional.

Comme ce livre étudie les décisions du secteur public, il est plus adapté aux programmes de formation en administration publique et en analyse des politiques. Malheureusement, l'auteur a oublié d'analyser une institution présente dans l'évaluation des programmes, le Bureau du Vérificateur général.

« Six récits de confrontations entre mythes et savoirs fournissent la matière première » et totalisent exactement la moitié du livre. Ce sont bien des récits puisque les dossiers ne sont pas détaillés au moyen de citations et de références explicites. Le premier récit sur la politique des licences obligatoires pour l'industrie pharmaceutique demeure partiel en insistant exclusivement sur l'objectif de réduire les prix des médicaments aux dépens du non-respect des droits de propriété intellectuelle que sont les brevets. De 1969 à 1987 (ou même jusqu'à 1993) le Canada s'est comporté comme un resquilleur. Le meilleur moyen de défense pour les compagnies concernées était de demander des représailles aux gouvernements des maisons-mères pour forcer le Canada à rentrer dans les rangs. C'est ce que fit l'administration Reagan au début des négociations pour établir une zone de libre-échange canado-américaine. Pour cet auteur, ce fait relève de la « légende » (p. 107).

Tout étudiant d'économie publique a intérêt à prendre connaissance du chapitre consacré à l'analyse des évaluations initiées par le Bureau du Contrôleur général du Canada au début des années quatre-vingt. Peu d'évaluations examinent des raisons d'être des politiques et offrent un examen des solutions de rechange. Ainsi, il ne serait pas farfelu d'entreprendre une analyse bénéfices-coûts des analyses bénéfices-coûts faites dans le secteur public.

En somme, voici un livre bien écrit, intéressant et de lecture facile qui rejoindra peu les économistes puisque leurs préoccupations sont ailleurs.

Gérard BÉLANGER  
*Département d'économie*  
*Université Laval*